

## OBJECTIF

## POUR BÉNÉFICIER DES AVANTAGES

Demande ta carte sur [www.cartejeune.laregion.fr](http://www.cartejeune.laregion.fr) à partir du 1<sup>er</sup> juin.

## LES AVANTAGES

- \* la gratuité des manuels scolaires et du 1<sup>er</sup> équipement professionnel
- \* l'aide à la lecture de loisirs
- \* l'aide à l'acquisition d'une licence sportive (UNSS)
- \* l'aide à l'acquisition de loRdi : ton ordinateur portable personnel
- \* les aides au transport, hébergement, restauration (pour les apprenti.e.s seulement)
- \* l'aide au permis de conduire (pour les apprenti.e.s seulement)

## DANS TON ÉTABLISSEMENT, LA CARTE TE SERVIRA À

- \* l'accès à la restauration scolaire
- \* l'accès aux locaux

## SUR PRÉSENTATION DE TA CARTE JEUNE RÉGION, TU OBTIENDRAS

- \* pour les lycéen.ne.s : le prêt de tes manuels scolaires et le don du 1<sup>er</sup> équipement professionnel
- \* pour les apprenti.e.s : le don de ton 1<sup>er</sup> équipement professionnel

Pour les départements du 09, 12, 31, 32, 46, 65, 81, 82

## REPRISE DES MANUELS SCOLAIRES

- \* à partir du 1<sup>er</sup> juin et jusqu'au 13 juillet, la Région rachète tes manuels scolaires. Pour connaître la date précise, renseigne-toi auprès de ton établissement.
- \* après reprise, la Région créditera un montant sur ta Carte Jeune Région utilisable dans les librairies et maisons de la presse affiliées.

Nous contacter : Appelez-nous au  
**03 87 75 73 33**

#MaCarteJeune

## LE SÉSAME INDISPENSABLE POUR LES AIDES RÉGIONALES...

# CARTE JEUNE REGION



## ... À DEMANDER AVANT LA RENTRÉE

## MISSION

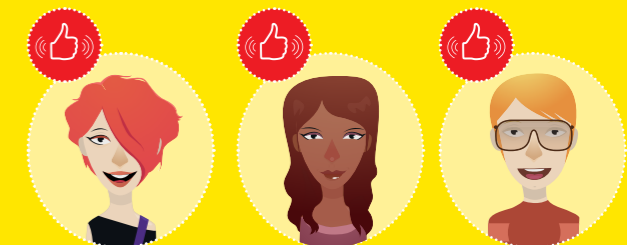
## FACILITER TES DÉMARCHES POUR L'OBTENTION DES AIDES RÉGIONALES

Les différents dispositifs régionaux en faveur des lycéen.ne.s et apprenti.e.s d'Occitanie / Pyrénées-Méditerranée sont réunis sur un seul support :

### La carte Jeune Région

Une carte nominative avec photo qui va t'accompagner tout au long de ta scolarité ou de ta formation.

Et son site dédié :  
[www.cartejeune.laregion.fr](http://www.cartejeune.laregion.fr)



La Carte Jeune Région est cofinancée par l'Union Européenne. L'Europe s'engage avec le Fonds européen de développement régional



PLUS D'INFOS SUR  
[www.cartejeune.laregion.fr](http://www.cartejeune.laregion.fr)

# CARTE JEUNE RÉGION

## PUBLIC

### SONT ÉLIGIBLES

Les lycéen.ne.s et apprenti.e.s inscrit.e.s dans un établissement situé dans la région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée

- \* Lycée public ou privé sous contrat d'association avec l'État
- \* Établissement régional d'enseignement adapté
- \* Maison familiale et rurale
- \* Centre de Formation d'Apprentis (du niveau 5 au niveau 3 y compris le DCG à l'exception du DUT)
- \* École régionale de la deuxième chance
- \* Association ASEI (Agir-Soigner-Éduquer-Insérer) pour les formations de second cycle, générales, technologiques et professionnelles, sous contrat avec l'État.

### BON À SAVOIR

Les apprenti.e.s préparant un diplôme de l'enseignement supérieur (DUT, Licence Pro, Master, Ingénieur...) bénéficient des aides au transport à l'hébergement et à la restauration. Ces aides sont accessibles via ton espace personnel à créer sur [www.cartejeune.laregion.fr](http://www.cartejeune.laregion.fr)

Le montant des aides est consultable sur le site : [www.cartejeune.laregion.fr](http://www.cartejeune.laregion.fr)

Un sticker est fourni avec la carte

2017  
2018

Sur présentation de la carte certaines enseignes peuvent octroyer des tarifs réduits.

## OFFRE

Afin de renforcer la justice sociale, la Région a souhaité que certaines aides régionales soient modulées en fonction des ressources des familles.

Ainsi, les aides varient selon :

**les ressources** pour loRdi, les aides à l'hébergement et la restauration des apprenti.e.s,

**la distance** pour le transport des apprenti.e.s,

**nouveauté** gratuité des manuels scolaires et du 1<sup>er</sup> équipement professionnel.

### PIÈCES JUSTIFICATIVES À FOURNIR :

selon ta situation, certains éléments sont indispensables à l'obtention de ta carte.

Pour les lycéen.ne.s :

- une adresse mail
- une photo d'identité

Pour les apprenti.e.s :

- une adresse mail
- une photo d'identité
- l'attestation de paiement de l'allocation de rentrée scolaire de l'année en cours ou l'avis d'imposition le plus récent
- une copie du livret de famille
- un RIB
- une copie du contrat de travail

Pour les jeunes sous tutelle

- Une copie du jugement de tutelle ou attestation de placement

## LES AIDES

- \* Le prêt des manuels scolaires par la Région :  
▶ distribution du **1<sup>er</sup> au 30 septembre 2017**
- \* La gratuité du premier équipement professionnel :  
▶ distribution du **1<sup>er</sup> au 30 septembre 2017**
- \* L'aide à la lecture de loisirs de 20 € :  
▶ à utiliser du **1<sup>er</sup> septembre 2017 au 30 juin 2018**
- \* L'aide à l'acquisition d'une licence sportive (UNSS) de 15 € :  
▶ à utiliser du **1<sup>er</sup> septembre 2017 au 30 juin 2018**
- \*  ▶ à commander pour les lycéen.ne.s éligibles du **1<sup>er</sup> septembre au 15 novembre 2017** et pour les apprenti.e.s jusqu'au **31 décembre 2017**

▶ Alerte : pour commander loRdi vous devez être en possession de la Carte Jeune Région. La commande s'effectue sur les sites [www.cartejeune.laregion.fr](http://www.cartejeune.laregion.fr) via ton espace personnel.

Les aides spécifiques aux apprenti.e.s :

- \* transport, hébergement, restauration  
▶ à utiliser du **1<sup>er</sup> août 2017 au 31 juillet 2018**
- \* Aide au permis de conduire  
▶ à utiliser du **1<sup>er</sup> septembre 2017 au 31 juillet 2018**

PLUS D'INFOS SUR  
[www.cartejeune.laregion.fr](http://www.cartejeune.laregion.fr)

#MaCarteJeune

## CALENDRIER

### 1 / EN JUIN

Rends-toi dès le 1<sup>er</sup> juin 2017 sur [www.cartejeune.laregion.fr](http://www.cartejeune.laregion.fr) rubrique "demandez la Carte Jeune Région" et laisse-toi guider.

### 2 / QUELQUES SEMAINES PLUS TARD

Une fois ton dossier validé tu recevras dans les semaines suivantes une lettre comportant ta carte, ton identifiant et un sticker **2017 2018** à coller sur la carte en bas à gauche (côté recto).

### 3 / RDV EN SEPTEMBRE

1 - Distribution de manuels scolaires et du 1<sup>er</sup> équipement professionnel selon la formation.

2 - Actualisation de ta situation (justificatif Attestation de paiement Allocation de Rentrée Scolaire ou l'Avis d'imposition) **avant de commander loRdi.** Rends-toi sur le site [www.cartejeune.laregion.fr](http://www.cartejeune.laregion.fr) dans ton "Espace Personnel" pour commander cet équipement.

